

Un chèque de 5000€ de la Fondation Agir pour la restauration du Pigeonnier d'Ardenne.



Moulidars : Un chèque de 5000€ de la Fondation Agir pour la restauration du Pigeonnier d'Ardenne.

Lors de Journées européennes du Patrimoine, l'association le Pigeonnier d'Ardenne a reçu des mains de Mr Olivier Clemenceau, directeur de la caisse du crédit agricole de Hiersac, un chèque de 5000€ attribué par la fondation du Crédit Agricole, Agir. « Cette dotation importante va permettre le remplacement de l'axe tournant avec potences et échelle, donnant accès à l'ensemble des boulines, et de poursuivre la rénovation des boulines endommagés et remplacer ceux manquants » a souligné Daniel Carpentier, président de l'association, entourée de Laure Mouttet, propriétaire du Pigeonnier.. Dans ses remerciements il a également remercié la Région pour sa subvention de 2000€ ainsi que les dons de nombreux adhérents et mécènes.